



Forum: Trucs en vrac

Topic: Linky : une victoire juridique ?

Subject: Re: Linky : une victoire juridique ?

Publié par: tignothe

Contribution le : 25/07/2023 08:50:51

Bonjour,

— Merci Tof81 d'avoir bien voulu donner ces quelques précisions, mais avoue quand même qu'il aurait été plus simple de les fournir d'emblée sans qu'il soit nécessaire de les solliciter. Ce que tu nous dis, je ne l'ai vu nul part exprimé comme cela, Enedis nous fournissant que très peu d'explication.

— Je comprends mieux le sens de ta première interrogation sur le fait que le "cpl" du Linky puisse perturber l'intérieur d'un habitat alors qu'il est censé ne pas y avoir accès ? Alors comment se fait-il qu'un "cpl" BF branché correctement réputé ne pas rayonner puisse rendre invivable les nuit de cette "vieille dame" de 84 ans ?

— Pour ceux que cela intéresse, sur Europe1 [https://www.europe1.fr/societe/jetais- ...
-electro-sensible-4194995](https://www.europe1.fr/societe/jetais-...-electro-sensible-4194995) le martyr de cette dame de 84 ans électrosensible ... Nous aurons très certainement une suite à cette affaire, car Enedis a décidé de faire appel, nous avons d'un côté une plaignante électrosensible attestée de spécialistes médecins, et de l'autre Enedis qui affirme sans prouver quoique ce soit de l'innocuité de son système !